

Les organisations patronales globalement satisfaites par la réforme du travail

Par AFP , publié le 31/08/2017 à 17:26 , mis à jour à 17:26

Paris, 31 août 2017 - Des mesures "pragmatiques" et un "message fort" pour les entreprises: les organisations patronales ont largement salué jeudi la réforme du code du travail présentée par le gouvernement, malgré quelques réserves du Medef, qui s'est dit "vigilant" sur les décrets d'application.

"Cette réforme par ordonnances est une première étape importante dans la construction d'un droit du travail en phase avec la réalité quotidienne de nos entreprises", a déclaré le patron du Medef Pierre Gattaz, lors d'un point presse organisé quelques heures après la présentation du dispositif gouvernemental.

"Le Medef, bien sûr, est prêt à jouer le jeu", a ajouté le président de la première organisation patronale, saluant un "changement de philosophie dans l'approche du droit du travail, qui redonne de la place à la négociation de terrain dans les branches et les entreprises".

Plusieurs organisations patronales, à l'image du Syndicat des indépendants (SDI), qui entend représenter les entreprises de moins de 20 salariés et revendique 25.000 adhérents, ont toutefois assuré être vigilantes sur *"la traduction précise" des ordonnances "dans le processus législatif et réglementaire"*.

Cette évolution constitue *"une avancée majeure qui favorisera le dialogue social au sein de l'entreprise"*, a souligné dans un communiqué la CPME, également satisfaite de la mise en place d'un barème des indemnités prudhomales pour licenciement sans cause réelle et sérieuse.

Pour Alain Griset, président de l'Union des entreprises de proximité (U2P), organisation qui rassemble les artisans, les commerçants et les professions libérales, le gouvernement a envoyé un *"message très fort, un message plein d'espoir"* en faveur des chefs d'entreprise.